

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2025-04-08

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS : BERTOLI Régis, PHILIPPON Franck (excusé).

Secrétaire de séance : CRETIN Christian

Convocation du 26/03/2025 (affichée le 26/03/2025).

OBJET : VOTE DU BUDGET 2025

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	922.685,16 €
Recettes de fonctionnement	922.685,16 €
Dépenses d'investissement	1.010.475,16 €
Recettes d'investissement	1.010.475,16 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – **par 7 voix pour** - décide d'approuver le budget primitif 2025 tel que présenté

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

